

## Assemblée générale du 25 Mars 2023

### Compte rendu sommaire de l'Assemblée Générale d'ArchéoJuraSites et de l'élection de nouveaux administrateurs

L'Assemblée générale s'est déroulée samedi 25 mars 2023 à Chaux-des-Crotenay, en la présence de Madame Françoise Vespa et Monsieur Gilbert Blondeau, tous deux conseillers départementaux, et de Madame Fantini, Maire de Chaux-des-Crotenay. 70 adhérents environ étaient présents.

Le rapport moral et d'activité de la Présidente, Françoise Dubois, a été voté à l'unanimité moins 2 abstentions, et le rapport financier 2022, présenté par la trésorière Gyliane Millet voté à l'unanimité. Après lecture du rapport du vérificateur aux comptes, Christophe Loriod, quitus a été donné à la trésorière pour la bonne tenue des comptes.

Il a été procédé ensuite au renouvellement d'un tiers des membres du Conseil d'administration. Une 9<sup>e</sup> candidature, adressée le 3 mars, a entraîné la présentation d'une liste de 9 candidats pour 8 places et la mise en place d'un vote à bulletin secret. Les résultats du vote vous sont communiqués ci-dessous.

Les vice-présidents en charge des 3 collèges (André Berthier, Château et Territoire & Patrimoine) ont présenté les travaux en cours. Puis François Chambon a fait un rappel des diverses investigations conduites depuis 2017 dans le cadre de l'Etude de territoire.

La matinée s'est terminée par un hommage rendu par Daniel Coulon à Jacques Renoux, professeur d'université, passionné de photographie et adhérent de longue date à ArchéoJuraSites, décédé le 17 décembre 2022.

L'après-midi s'est tenue la conférence donnée par Jérôme Besson, responsable scientifique de l'expertise du mobilier archéologique d'André Berthier pour Archeodunum, et François Meylan, Directeur de l'agence Centre-Est de la société Archeodunum. Ils ont présenté la démarche suivie pour cette expertise et les étapes suivies pour traiter de façon efficace et appropriée le nombre très important d'artefacts, en se basant sur 11 "opérations archéologiques" correspondant à des autorisations de fouille bien identifiées.

In fine l'expertise n'apporte pas de révélations majeures. Le petit site des Étangs de Crans (80% environ du total des objets mis au jour) aurait connu deux occupations à des périodes différentes (gallo-romaine et médiévale). Le peu de mobilier résiduel trouvé sur Chaux-des-Crotenay serait surtout d'époque moderne (Champ des Mottes, Pré Romand, Abattois et Bois de Derrière Cornu).

Pour plus d'informations, vous pouvez vous reporter à l'article de Jean Michel dans le Bulletin d'ArchéoJuraSites 2023 et sur le site d'archives ouvertes en ligne HAL (CNRS).

#### **Élection des nouveaux administrateurs :**

- BARTHOD Thierry 237 voix (élu)
- BUGUET Bernard 237 voix (élu)
- CHATEL Nelly 232 voix (élu)
- FICHOT Sylvain 237 voix (élu)
- GENTY Lucile 237 voix (élu)
- GUE RIF-PROST Véronique 229 voix (élu)
- GUINCHARD Bruno 233 voix (élu)
- MICHEL Jean 216 voix (élu)
- OLLITRAULT Michel 41 voix (non élu)

Le détail des interventions des intervenants et des participants à l'AG le matin, est retranscrit dans le compte-rendu plus développé que vous pouvez consulter sur le site web dans l'espace adhérent / assemblées générales.